



HAL
open science

Quelques aspects de la situation linguistique dans la communauté franco-terre-neuvienne

Patrice Brasseur

► **To cite this version:**

Patrice Brasseur. Quelques aspects de la situation linguistique dans la communauté franco-terre-neuvienne. *Études canadiennes / Canadian Studies: Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, 1995, 39, pp.103-117. hal-01423682

HAL Id: hal-01423682

<https://hal.science/hal-01423682v1>

Submitted on 30 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUELQUES ASPECTS DE LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS LA COMMUNAUTÉ FRANCO-TERRENEUVIENNE

Patrice BRASSEUR
Université d'Avignon
C.N.R.S-URA 1041

À la différence des habitants de St-Pierre-et-Miquelon, les Franco-Terreneuviens doivent affronter une double situation d'insécurité linguistique : à la fois face à l'anglais et au français. Dans la péninsule de Port-au-Port, le français s'est transmis de manière exclusivement orale jusqu'à une date très récente. Ceci a largement entraîné des évolutions locales spécifiques qui le marginalisent. La scolarisation en français apparaît maintenant comme une exigence nouvelle et légitime. Mais elle pose la difficile question de la norme et met en péril, pour un temps, le sentiment identitaire.

Unlike the residents of St.-Pierre-et-Miquelon, French speaking Newfoundlanders have to face linguistic insecurity on both fronts : against English and French. In Port au Port Peninsula, until very recently, French has been handed down by oral tradition exclusively. This has brought about specific evolutions that push the local speech to the fringe. Schooling in French is now considered a rightful claim. But it raises the hard question of what the norm should be and presently spells danger for identity consciousness.

Le projet d'un dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve est la suite d'une démarche semblable que j'ai menée dans la même région, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en collaboration avec Jean-Paul Chauveau. Les éléments de cette communication sont, pour la plupart, tirés des enquêtes que j'ai effectuées sur le terrain entre 1980 et 1992.

TERRE-NEUVE ET SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Les populations de Terre-Neuve et de Saint-Pierre-et-Miquelon pratiquent, ou plutôt pratiquaient, une activité semblable, la pêche à la morue, selon des techniques identiques pour la plupart, dans le même environnement. Ces populations sont issues des mêmes régions de France, particulièrement de Bretagne et du sud de la Normandie, se sont toutes deux enrichies d'immigrations acadiennes, quoique dans des proportions différentes. (V. pour Saint-Pierre-et-Miquelon, Ribault 1968, 5-17 ; pour Terre-Neuve, Magord 1992, 28-52). Elles ont même pu avoir quelques liens familiaux.

Leur développement économique n'a pourtant pas subi la même courbe.

Au XIX^e siècle, les conditions de vie des deux communautés sont probablement similaires, même si les uns vivent dans la légalité et les autres dans une semi-clandestinité. En effet, après le traité de Paris de 1816, l'Angleterre accordait aux Français le droit de pêcher mais pas celui de s'installer à demeure. A cet égard, Terre-Neuve a sans doute été un lieu de prédilection pour des hommes que nous appellerions aujourd'hui des marginaux. Certains, déserteurs de la pêche, étaient, dit-on, recherchés par l'autorité, à une époque où l'engagement pour la grande pêche était soumis aux mêmes obligations que celui qu'on prenait dans la marine nationale. Vivre sur cette presqu'île inhospitalière dans les conditions matérielles du 19^e siècle nécessitait probablement beaucoup de qualités personnelles : habileté manuelle, esprit d'aventure, courage, ainsi qu'un solide capital de santé. Pour l'ensemble des pêcheurs de cette région, le travail était particulièrement pénible, la vie difficile. Mais les ressources étaient abondantes et la nourriture assurée.

Avec la prohibition de l'alcool aux Etats-Unis et «le temps de la fraude», vient une période d'euphorie pour Saint-Pierre (Sanguin 1981, 141-142), au moins pour une certaine partie de la population, qui cache pour un temps que le déclin de la grande pêche morutière a commencé dès 1903 (Guyotjeannin 1986, 63-67). De leur côté, les Franco-Terreneuviens, abandonnés à l'extrémité de leur île, dans un environnement anglophone pour le mieux indifférent, s'enfoncent dans la pauvreté et l'analphabétisme. En 1935, une communauté anglophone de «colons» d'origine anglaise et irlandaise, transplantée du sud de l'île, s'installe à Clam Bank Cove, rebaptisée Lourdes. Et en 1940, commence une véritable période d'assimilation, avec l'implantation d'une base américaine à Stephenville. De nombreux emplois salariés sont créés et Stephenville devient un pôle d'attraction essentiel. Comme le dit G. Thomas (1983, 47), «si l'Eglise ni n'école n'avaient pu imposer l'usage de l'anglais, la prospérité économique entourant la vie américaine faillit réussir à le faire».

Le vote de 1949 fait de Terre-Neuve, oubliée de l'empire britannique, une province du Canada. Et bientôt l'instauration du bilinguisme officiel, sous le gouvernement de Trudeau rend leur pleine citoyenneté aux francophones minoritaires et leur donne des droits nouveaux .

Brutal retour à la case départ à l'époque contemporaine : la morue déserte les bancs de Terre-Neuve et la pêche artisanale périclité dans l'ensemble de la région. En raison de l'absence d'infrastructure économique qui ne soit pas liée à la pêche, ces populations connaissent un taux de chômage record. C'est l'ère de la débrouillardise et surtout des aides gouvernementales.

Du point de vue linguistique, la situation des deux groupes est totalement différente. Les Saint-Pierrais sont, comme ils le disent eux-mêmes, «un petit coin de France en Amérique» et même avec fierté une «vitrine de la France en Amérique». De fait, Saint-Pierre, c'est la France, avec sa lourde administration, ses gendarmes mobiles, sa langue. Aucune insécurité linguistique à Saint-Pierre-et-Miquelon, mais au contraire une certitude : celle de parler le français de France, de détenir une légitimité. Cette légitimité, les Saint-Pierrais ne l'accordent d'ailleurs pas aux autres francophones d'Amérique du Nord, spécialement aux Québécois, qu'ils affirment comprendre à peine lorsqu'ils viennent dépenser quelques dollars à Saint-Pierre au cours de l'été. Les affinités iraient plus volontiers vers le parler acadien, pour des raisons historiques, mais aussi linguistiques. Ceci n'est, somme toute, guère surprenant, puisque la distance phonétique qui sépare cette variété de français du français normé est moins importante. Enfin, la pression de l'anglais est à peine plus forte qu'en métropole.

Il en va tout autrement à Terre-Neuve, où la pratique du français comme de l'anglais est la règle dans la communauté francophone. Je n'y ai rencontré, au cours de mes enquêtes de terrain, aucun unilingue. Je n'ai pas retrouvé les «quelques exceptions» qu'évoque G. Thomas (1983, 41). Mais la situation a beaucoup changé pour les différentes générations. Les plus anciens ont vécu dans un monde cloisonné par la cellule familiale. Dans leur jeunesse, les villages comptent quelques familles anglophones, avec lesquelles la cohabitation se déroule sans difficulté. L'enseignement, quand il existe, se fait en anglais. Les enfants, totalement francophones à l'âge d'entrer à l'école, se trouvent brutalement plongés dans un milieu qu'ils perçoivent immédiatement comme hostile. Selon certains, la communication entre élèves et enseignants est presque nulle, réduite aux coups de règles. La scolarisation des francophones de cette génération est donc très faible à l'école anglaise.

LE SENTIMENT D'IDENTITÉ

À l'époque contemporaine les bilingues de langue maternelle anglaise sont peu nombreux dans les villages que nous étudions. L'apprentissage du français est dans ce cas, la plupart du temps, lié à la vie professionnelle, rarement, semble-t-il, à des motifs personnels (intermariages, par exemple). D'autre part les francophones non natifs - enseignants québécois surtout - sont également en faible nombre.

L'appartenance à la communauté francophone nous paraît soumise à deux conditions : parler français et avoir des origines familiales francophones. Mais ceci n'est pas suffisant aux yeux de certains : il est aussi nécessaire d'avoir toujours conservé l'usage du français. On constate une certaine rivalité entre

tenants de la tradition et francophones nouvellement reconvertis. Ces derniers, doubles transfuges, sont soupçonnés d'opportunisme, comme s'ils monnaieraient leur intérêt pour leur propre communauté d'origine. Cette situation est sans doute à l'origine des conflits qui ont secoué la communauté franco-terreneuvienne au début des années 1990.

Il reste que les francophones de la presque île sont aujourd'hui bilingues et le passage de l'une à l'autre langue dans la conversation n'est pas rare, comme G. Thomas (1983, 111) l'a montré à propos des contes. Mais, bien sûr, la performance en français, comme en anglais, varie principalement avec l'âge : les plus âgés n'ont pratiquement pas eu de contact avec la langue anglaise avant leur scolarisation tandis que les plus jeunes sont bilingues bien avant l'âge de l'école. La performance est aussi fonction de l'histoire individuelle de chaque locuteur. Une famille du Cap-Saint-Georges, dans laquelle le père et la mère sont tous deux francophones, a élevé l'un de ses nombreux enfants totalement en anglais, aux dires des parents, alors que les autres enfants l'ont été en français. Bien qu'ils affirment ne pas comprendre eux-mêmes les raisons de cette situation, on remarquera que les faits se déroulent au début des années 50, période de forte assimilation des Franco-terreneuviens. L'éducation en anglais semble alors s'imposer et cette anecdote paraît typique de cette période charnière. Certains parents expliquent maintenant qu'en éduquant leurs enfants en anglais, ils avaient le souci de leur éviter les difficultés scolaires qu'ils avaient eux-mêmes connues. Ceci n'est pas forcément une justification a posteriori, car une informatrice du Cap-Saint-Georges confie qu'elle jalousait les enfants issus de mariages mixtes, qui pouvaient parler anglais avec l'institutrice ou le prêtre.

Certains Franco-Terreneuviens ont eu une langue maternelle autre que le français ou l'anglais : le breton. De cette langue, peu de traces subsistent ou plutôt subsistaient encore en 1985, et seulement dans le souvenir des plus âgés : quelques mots et des fragments de chanson devenus incohérents. Pendant leur jeunesse, le breton était parlé par quelques personnes, mais il n'a jamais été la langue de la communauté. On rapporte l'exemple d'une famille où il semble avoir eu la fonction de «langue secrète» à l'intérieur du couple parental. Mais ce cas paraît isolé. Et les mots cités sont toujours les mêmes : *bara* 'pain' et *aman* 'beurre'. Comme à Saint-Pierre-et-Miquelon pour le basque et le breton, la langue vernaculaire n'a pas été transmise à la génération suivante. A l'occasion le latin d'église est maintenant donné comme exemple de breton ! Cependant, les Franco-Terreneuviens continuent à tirer de cette originalité une certaine fierté. Et ceci contribue à renforcer leur identité. C'est ainsi qu'un informateur de la Grand Terre met en rapport la situation des bretonnants qui, en France, étaient scolarisés en français, avec celle des Franco-Terreneuviens qui étaient

scolarisés en anglais. Cette constatation suggère que les Franco-Terreneuviens auraient ainsi hérité de leurs ancêtres leur capacité de résistance à l'assimilation.

La plupart des personnes que j'ai interrogées se situent par rapport à l'origine acadienne ou française (de France) de leur famille, même si cette conscience identitaire semble plus marquée chez les derniers descendants des pêcheurs venus de France. Le rôle du patronyme, par exemple, est particulièrement important. Tel informateur, soucieux de l'orthographe de son nom, tient beaucoup à lui garder son accent de voyelle, preuve irréfutable de son origine française, puisque ce signe diacritique est inconnu de l'anglais ! A l'inverse, l'anglicisation des patronymes comme Leblanc en White ou Benoît en Bennett (Magord 1992 : 176), par exemple, semble témoigner d'un certain renoncement à l'identité originelle, d'une volonté d'assimilation au monde anglophone. Mais elle peut tout aussi bien être considérée comme l'expression d'un simple désir de passer inaperçu, de ne pas se singulariser, commandé par la prudence, traditionnelle chez les Acadiens. Pour vivre en paix, vivons cachés !

Il est évident que le partage interne de la communauté entre Acadiens et Français de France se manifeste plus nettement dans les propos des personnes les plus âgées qui, rappelons-le, appartiennent pour beaucoup à la seconde génération issue des immigrants. L'origine familiale tend à ne plus être qu'emblématique chez les plus jeunes, d'autres modes de reconnaissance se substituant à celui-là.

LA VARIATION À L'INTÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE

On retrouve chez les francophones de Terre-Neuve le même souci de se démarquer que dans bien d'autres communautés villageoises. L'attribution de blasons populaires et de dénominations moqueuses aux communautés environnantes renforcent la cohésion du groupe. La différenciation touche en premier lieu les autres francophones de la presqu'île : c'est ainsi que les habitants de Stephenville sont des *mangeurs de choux-raves* ou des *mangeurs de naveaux*, ceux de Stephenville Crossing des *mangeurs d'anguilles*, ceux de St-Georges des *mangeurs de beluets*. A La Grand-Terre et à L'Anse-à-Canards on nomme les habitants du Cap-St-Georges *mangeurs de têtes de morue*. Mais les anglophones ne sont pas épargnés. Ils sont en général qualifiés de *mangeurs de harengs*, et ceux de Lourdes en particulier sont surnommés les *poules*, car leur parler est censé imiter le caquètement de ces volailles.

Ce même désir de poser une frontière, doublé ici d'un sentiment de supériorité, se manifeste d'ailleurs aussi chez les anglophones qui qualifient les francophones de l'appellation injurieuse à caractère raciste *jackatar*, soit en

anglais régional 'a Newfoundlander of mixed French and Micmac indian descent' (DNE 272a), en d'autres termes 'bâtard'. «En l'utilisant, écrit Gerald Thomas, on se moquait de l'accent des Français, lorsqu'ils parlaient anglais, et d'autres qualités qu'on leur attribuait méchamment, comme la paresse ou l'immoralité» (1983, 49).

La prise de conscience d'une variation interne dans la communauté francophone de la presqu'île de Port-au-Port n'est pas rare. Elle est parfois sans fondement, témoignant alors de la simple volonté, inhérente à toute communauté linguistique, de se différencier par rapport à l'environnement, selon un découpage parfois très fin. C'est ainsi que tel habitant de La Grand Terre nous affirme que les gens de L'Anse-à-Canards parlent plus lentement. Mais quand le même informateur dit : «Au Cap c'est pus acadien», il ne s'agit plus d'une affirmation linguistique ; il nous renvoie au critère le plus opérant : l'origine familiale des individus, comme nous l'avons vu plus haut. Et c'est pour mieux affirmer son identité : «Nous autres je sons des Français de France. Je tions nés à La Grand-Terre, mais je sons des Français, nos pères...». L'ordre d'importance est clairement établi : l'origine familiale l'emporte nettement sur le lieu de résidence, quoique le même informateur soit amené à nuancer ses propos en constatant que la distinction traditionnelle entre Acadiens et Français s'efface progressivement, puisque : «Y a une tapée de... des filles du Cap qu'est mariée à La Grand-Terre».

Ce plus ou moins acadien a d'ailleurs ses limites. Certes, si l'on se réfère à la seule onomastique, la proportion des patronymes acadiens est plus importante au Cap-Saint-Georges qu'à La Grand Terre ou à L'Anse-à-Canards. (V. aussi Thomas 1983, 30). Mais, après des enquêtes détaillées dans les trois villages de référence, on peut penser que le franco-terreneuvien présente, de nos jours en tous cas, une certaine homogénéité et que la proportion des acadianismes, qui est très élevée parmi les régionalismes franco-terreneuviens, est peu différente selon les villages.

Par ailleurs une informatrice du Cap-Saint-Georges, âgée de plus de 70 ans, affirme, quant à elle, que le parler de Stephenville est différent, en expliquant cette particularité par l'origine acadienne de sa population, immigrée de l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Ecosse. D'un point de vue linguistique, cette constatation pourrait se fonder sur la proportion et la fréquence d'emploi plus grande des formes acadiennes typiques. Mais ceci reste à vérifier. L'autre hypothèse, plus plausible, est que L'Anse-à-Canards et La Grand-Terre, principalement, ont continué à être nourris d'apports français de France (présence de Français à l'île-Rouge, immigrations des derniers Français relativement récente), alors que les francophones de Kippens ou Stephenville

constituent une population plus homogène d'Acadiens, maintenant largement anglicisée.

Le parler des autres villages francophones est parfois valorisé. Ainsi, par exemple, selon une informatrice de La Grand-Terre, on parle mieux le français à l'Anse-à-Canards et au Cap-Saint-Georges. Mais la seule observation de nature linguistique quelque peu pertinente a été donnée par sa fille, qui cite l'exemple de l'ouverture de $[-e\acute{E}]$ en finale en l'amplifiant : «A la Grand-Terre : c'est [vré], au Cap : c'est [vrà]». Pourtant sa propre mère a des [è] très ouverts proches de [à]. Ceci rejoint nos propres observations : la répartition géographique de ce phénomène phonétique permet d'opposer non pas La Grand-Terre au Cap, mais L'Anse-à-Canards, resté plus «française», aux deux autres villages. D'ailleurs certains informateurs de l'Anse-à-Canards opposent leur parler à celui de La Grand Terre et du Cap, d'un point de vue phonétique également : «c'est pas notre son».

Il n'est pas nécessaire d'accumuler les exemples : les jugements de valeur portés par nos informateurs sont autant de témoins de leur propre insécurité linguistique.

LA DIGLOSSIE

Jusqu'à l'implantation de la base américaine de Stephenville, la connaissance de l'anglais reste probablement à un niveau élémentaire, pour beaucoup de membres de la communauté francophone. Une histoire plaisante traditionnelle illustre très bien la coexistence des deux communautés linguistiques, chacun vivant de son côté :

Y a un fermier qui s'en allait avec une... une charge de patates, avec son cheval. En chemin, il a renversé sa... sa charrette. Ses patates tions pas en sacs ni rien... Pis là i s'en vient un Anglais. L'Anglais arrive à lui, i dit : — Good day ! Le fermier y dit : — Oui ! J'ai renversé ! L'Anglais y dit : — What's that ? — Oh oui i dit, avec mes patates ! L'anglais y dit : — Go to hell ! — C'est ça que je fais, je trie les pus belles !

L'histoire intitulée «we three», que rapporte G. Thomas (1983, 361), montre que l'incapacité à parler l'anglais est un véritable handicap, qui conduit à des situations absurdes et ici au drame. En résumé : «trois jeunes gars [...] s'avaient décidé d'aller chercher de l'ouvrage. Mais dame asteure, i parlions français, pas un mot d'anglais». Ils apprennent chacun une phrase : «we three», «lookin for a job» et «quicker de better». Au cours de leur voyage, ils trouvent un cadavre. Ils examinent le couteau qui est planté dans son dos. Un policier les

surprend et leur demande : «Oo killed that man ?» Le premier dit : «we three». «Why did you kill im ?». Le second répond : «looking for a job». «But you're gonna be hung». Et le troisième dit : «quicker de better».

L'insécurité linguistique de la génération née dans les années 1920 est grande, puisque la langue maternelle n'a alors aucun prestige à l'extérieur de la communauté et est parfois même interdite à l'école. Le témoignage d'une étudiante, l'une des premières qui soit issue de la communauté francophone, âgée de 20 ans en 1975, est particulièrement révélateur :

When I played outside with my sisters we would act 'grand' and speak english. English was the 'grand' way to speak so we felt inferior to the English ; we therefore tried to speak more and more English. Why speak French ? We only needed it at home and everything that meant future success was in the English language (G. Barter, 1975, 2-3).

C'est ainsi que commence l'acculturation des Franco-terreneuviens. Et la génération suivante s'efforcera de maîtriser l'anglais, nécessaire pour toute ascension sociale. Il ne me paraît pas douteux que tous les Franco-Terreneuviens soient aujourd'hui capables de soutenir une conversation dans l'une et l'autre langue, même si leur anglais n'est pas plus académique que leur français. (Cf. à ce sujet, par exemple, Widdowson 1991).

LA TRANSMISSION DE LA NORME

Dans ces conditions, le souci de la norme est devenu un important sujet de préoccupation pour beaucoup de francophones, depuis quelques années. Et ce désir s'exprime aussi parfois chez les plus âgés. Dans le village du Cap Saint-Georges, en 1992, un professeur retraité donne des cours du soir de français aux adultes à raison de 3 heures, deux fois par semaine. Une informatrice francophone, qui a largement dépassé les 80 ans, suit ces cours d'alphabétisation de premier niveau, malgré les moqueries de son mari, avec d'autres femmes, toutes âgées, semble-t-il. Son but est de pouvoir lire un journal, dit-elle.

Le français s'est transmis à Terre-Neuve, de façon exclusivement orale, jusqu'à tout récemment. La plupart des enseignants ne parlaient pas le français. «Et j'avons iu ène misère du diable à savoir quoi que ieusses disaient». Les anciens racontent que l'usage du français était interdit à l'école et sévèrement puni, souvent par des châtements corporels : «T'étais pas seulement alloué de parler le français à l'école». Ou encore : «A l'école fallait pas parler français. Si tu parlais français, eh bien... ce tait ène douille, et pis pas ène petite. Et pis t'étais mis en punition, les genoux sus les cailloux... Pourquoi faire ? Parce

qu'une personne parlait français». Dans ces conditions, «à l'école ici ce tait pas ène école, ce tait l'enfer». Et notre informateur assimile cette discrimination à la discrimination raciale. Les enfants n'avaient de cesse de quitter une école qui leur était étrangère. Et la plupart des parents, souvent illettrés eux-mêmes, sans conscience des nécessités de l'instruction, n'insistaient pas. Et ceci d'autant moins que, dès leur plus jeune âge, les filles étaient utiles à la maison, se préparant ainsi à leur futur rôle de mère de famille, tandis que les garçons aidaient leur père à la pêche.

A cette époque, l'école, gratuite et non obligatoire, souffrait en outre du même dénuement que la communauté dans son ensemble. C'est ainsi que le matériel scolaire, fourni par les élèves, consistait en un galet taillé à usage de craie et une pierre plate ainsi qu'un chiffon et une bouteille d'eau pour nettoyer cette ardoise rudimentaire ! Dans ces conditions extrêmes, jointes à l'isolement, les maîtres et maîtresses d'école se succédaient rapidement, se décourageant souvent après quelques semaines. De plus, au Cap-Saint-Georges, par exemple, l'école n'ouvrait que de septembre à Noël. En janvier, il fallait s'y rendre dans le hameau voisin, à Dégra.

Plus tard, au début des années 60, les punitions pour usage du français à l'école avaient cessé, à Maisons-d'Hiver, en tous cas, mais les jeunes enfants francophones qui, pour la plupart encore, ne connaissaient pas du tout l'anglais, étaient scolarisés dans cette langue. Plusieurs témoignages indiquent que dans les années 70, à l'école secondaire de Lourdes, les élèves des classes terminales suivaient un cours de français quotidien de 40 minutes. L'exercice le plus habituel consistait alors à traduire un texte français en anglais, mais sans le lire en français, ce qui aurait probablement mis en difficulté les enseignants, qui étaient anglophones. Les mots français étaient même épelés en anglais.

Seule la jeune génération a été partiellement scolarisée en français. En effet, la première école bilingue n'a été créée à Cap Saint-Georges qu'en 1975. Aujourd'hui, parmi les hommes les plus âgés, quelques-uns lisent le français. Ils ont tous acquis cette pratique, hors de l'école, le plus souvent par eux-mêmes, avec des motivations diverses. Ainsi un vieillard de l'Anse-à-Canards raconte que son intérêt pour la lecture du français n'était suscité que par celui qu'il éprouvait pour les récits de matches de boxe dans le journal montréalais *La Presse*. Il a appris à lire le français à l'âge de 12 ans, avec l'aide de son père, né en France. A plus de 90 ans, il consacre maintenant ses loisirs à la lecture, de préférence à la télévision.

La pratique religieuse passait également par l'anglais, car les prêtres catholiques étaient généralement unilingues anglophones, à de rares exceptions

comme celle du Father Pinault, d'illustre mémoire. Les prières, par exemple, étaient récitées en anglais. G. Thomas (1983, 45) note : «j'ai souvent demandé à mes informateurs de me réciter des prières en français. Le plus souvent, elles étaient tellement embrouillées qu'on avait du mal à les reconnaître».

La norme ne s'est pas non plus transmise par la télévision, dont les programmes français de Radio-Canada sont pourtant accessibles dans tous les foyers. En fait, aucune des personnes que j'ai interrogées à ce sujet au cours de mes enquêtes ne regarde la télévision en français, si ce n'est tout à fait accidentellement. Je l'ai constaté par moi-même bien souvent. C'est que les Franco-Terreneuviens sont accoutumés depuis longtemps à entendre l'anglais, aussi bien l'anglais régional qu'ils parlent que celui de l'école, qu'ils ont tous plus ou moins appris.

Les besoins nouveaux en matière lexicale sont facilement satisfaits par l'emprunt direct à l'anglais. Les exemples abondent dans tous les domaines techniques, spécialement dans celui de la pêche. Mais on se contente parfois de la traduction littérale, comme *maison verte* pour l'anglais *greenhouse* 'serre'. Quant à *vieille-idée*, qui désigne le canard pilet, il repose probablement sur une double méprise : en anglais régional, cet oiseau se nomme *old wife* (DNE 359a : première attestation en 1870). Les Franco-Terreneuviens ont originellement compris *old wise*. Cette traduction en *vieille-idée* repose sur un des emplois de l'anglais *wise*, comme nous l'explique un informateur : «A wise person [angl. 'personne sage'] c'est ène personne d'eune bonne idée». Et, quoique les exemples inverses soient rares, le conteur E. Benoît traduisait *parapluie*, prononcé *perrapluie* par un néologisme anglais *rain father*, soit «père à [de] pluie» !

Quoi qu'il en soit, selon l'ensemble des témoignages recueillis, le parler de Terre-Neuve est indéniablement considéré par ses locuteurs comme du français. Les Franco-Terreneuviens n'en doutent jamais. Ils assimilent même souvent purement et simplement leur parler au français de France, même si beaucoup d'entre eux n'ont jamais entendu cet idiome. C'est que l'identité culturelle des Franco-Terreneuviens est fortement liée aux derniers immigrants venus de Bretagne, «les vieux Français», en quelque sorte les pères fondateurs de la communauté, dont le dernier est mort en 1987 (Magord 1992, 253). Ces Bretons, qui devaient être passés par le moule de l'école de Jules Ferry, étaient probablement tous alphabétisés. Certains étaient abonnés à un journal québécois et ils avaient coutume de se réunir à la veillée pour écouter l'un des leurs lire pour le groupe les nouvelles ou le feuilleton. On s'émerveille encore de cet âge d'or linguistique : «tous les Français d'ici ce tait du monde instruit, tout ieusses». Ces hommes sont les derniers locuteurs de référence et

représentent le parler idéal. Le modèle du français est donc maintenant devenu lointain, sinon imaginaire et purement emblématique.

Le français de Saint-Pierre peut constituer un substitut du beau langage et il est parfois évoqué comme tel ; mais il reste tout aussi lointain, les rapports entre les deux communautés étant peu fréquents et limités à des groupes restreints (participations à des célébrations folkloriques, par exemples). Mon expérience personnelle dans les villages franco-terreneuviens est d'ailleurs significative. Mes informateurs, sachant pourtant que j'étais un «Français de France», venant de Bretagne, qui plus est, n'ont jamais reconnu leur français de référence dans mon propre parler. Il est vrai qu'en enquête, pour faciliter la compréhension, je m'efforçais d'utiliser un vocabulaire semblable au leur, en particulier pour ce qui concerne les anglicismes. Ceci montre, si cela a besoin d'être prouvé, qu'ils ont oublié du français de France l'accent, le «son» auquel ils sont d'ordinaire si sensibles, Ne sachant à quoi le rattacher, ils le considéraient comme semblable au français des Saint-Pierrais, insolite.

LA MARGINALISATION DU FRANÇAIS DE TERRE-NEUVE

Le régionalisme n'engendre pas forcément d'insécurité linguistique. Au contraire, dans le cas de Saint-Pierre-et-Miquelon, il provoque chez les locuteurs une certaine fierté, celle de se démarquer quelque peu de la mère-patrie, parfois généreuse, souvent trop ingrate au goût des habitants, spécialement dans les périodes de crise. Ce sentiment de la différence, c'est aussi la fierté des origines.

Dans certains parlers acadiens, au contraire, et spécialement à Terre-Neuve, du fait de la transmission exclusivement orale jusqu'à ces dernières années, la langue est en évolution constante, sans point de fixation. Un exemple suffira à en donner une image. Le subjonctif est sur le point de disparaître en franco-terreneuvien. Des énoncés comme :

[A propos de l'encornet]. «Faut que tu fais attention pas le fricasser trop dur». (MH 019203).

«I m'a dit faut que je vas back à lui».

«Faut que ça vient dans mon idée ! Je commence à y être vieille oussi, tu sais !»

sont usuels. Ce trait n'est pas spécifique, mais se rencontre dans certaines régions de France, comme dans le Pays nantais, par exemple, et nous l'avons également noté à St-Pierre-et-Miquelon (Brasseur-Chauveau 1990, 22). Mais, en même temps, à Terre-Neuve, de nombreuses traces de subjonctifs subsistent encore. Et, pour le verbe *être*, nous avons relevé pas moins de quatre formes : une forme française, avec prononciation archaïque *qu'il soit* [swé], une forme

d'origine dialectale de l'ouest de la France *qu'il seit* [sé], avec une variante populaire *qu'il seye* [sèy] et une forme spécifique *qu'il seise* [séz]. Ce qui caractérise le franco-terreneuvien, c'est la coexistence de plusieurs états de la langue, issus de diverses périodes de son histoire, souvent chez un même locuteur. Dans le domaine lexical, l'aphérèse, par exemple, est un autre témoin évident de la marginalisation du français de Terre-Neuve (Brasseur, réf.).

La transcription du corpus oral de français de Terre-Neuve pose des problèmes qui ne peuvent être résolus que par une analyse globale. Soit l'énoncé suivant :

J'allions là tous les soirs porter des lunchs à les hommes qui [peße] à les trappes, là, l'épelan. (AC 068101).

Cet énoncé n'est pas conforme aux normes des parlers acadiens, selon lesquelles le locuteur aurait dit *pêchiont*. Il reste alors deux possibilités : ou bien il s'agit d'une forme française et nous devons transcrire *pêchaient*. Dans ce cas, nous constatons la présence dans la même phrase d'une forme régionale [j'allions] et d'une forme du français général [pêchaient]. Ou bien il s'agit d'une forme locale, sans accord du verbe avec le sujet pluriel et nous transcrivons *pêchait*. Cette dernière solution suppose que nous ayons éliminé *pêcher* et *pêché*, par exemple, et que nous puissions évoquer des exemples du même type. Certes les exemples de non-accord du verbe existent en abondance, que ce soit dans la proposition principale : «Les années a passé je m'a appris en anglais un peu» ou dans la relative : «23 jeunesses qu'a venu !» [23 jeunes gens qui sont venus !]. Mais il n'en reste pas moins que la transcription *pêchait*, au singulier, repose sur un choix théorique, sinon un présupposé, puisque nous privilégions ainsi l'hypothèse de l'écart maximal par rapport au français normé.

Cette situation apparemment anarchique est inconcevable en français normé. Ici, aucune régulation externe ou interne n'intervient et tout semble permis, au moins au premier regard de l'observateur.

LE FRANÇAIS DU CANADA COMME NOUVELLE NORME

Les Franco-Terreneuviens identifient toujours sans difficulté le français du Canada, qu'ils peuvent entendre à la radio ou à la télévision. Ils le perçoivent nettement comme étranger à leur propre parler, surtout s'il s'exprime par des «gros mots», c'est-à-dire des mots d'allure savante, dont le sens leur échappe, même s'il est véritablement difficile d'apprécier la gêne que représentent l'ensemble des écarts phonétiques pour la compréhension. Ce français des médias est souvent d'ailleurs assimilé français du Québec envers lequel les moins critiques expriment volontiers leur différence. Les informateurs

reprochent le plus souvent aux Québécois de parler trop vite. Mais les exemples donnés concernent toujours l'assibilation qui est le trait phonétique le plus pertinent pour différencier les parlers du Québec des parlers acadiens. Il n'est pas surprenant qu'on enregistre les mêmes observations dans d'autres communautés acadiennes, tout comme à Saint-Pierre-et-Miquelon (Brasseur-Chauveau 1990, 6).

Le français québécois est, à l'évidence, au bas de l'échelle de valeur, pour deux raisons essentielles : la première est, comme nous venons de le voir, linguistique. La seconde nous paraît d'ordre politico-économique, en raison des conflits entre les deux provinces à propos de l'énergie produite au Labrador et de l'évidente infériorité économique de Terre-Neuve.

Ce sentiment s'exprime dans ce raisonnement subtil que tient un informateur de La Grand-Terre, d'environ 65 ans :

Dans Québec, is disont "nous sommes", tu vas trouver ça dans les 1600 et 1700, à-you-ce que nous autres je disons "je sons", we are, en anglais /.../ Leur langage... leur français est un tit peu de chaque siècle, vous savez hein !... Un tit peu de chaque siècle, et pis toute mis ensemble, et pis c'est pour ça qu'is parlont si ancien, à-you-ce que nous autres je parlons dans les 1800, à-you-ce que les scientists taient meilleurs que dans les 1685.

Ce dernier argument est imparable, puisque personne ne contestera que la science a progressé entre 1685 et 1800 ! Ajoutons à cela que les Québécois parlent du nez.

Le même informateur donne d'autres exemples, dont certains peuvent surprendre : les Québécois «ils disont *contre* à yu-ce que nous autres je disons à *la rencontre*», ce qui est exact mais, du point de vue normatif, ne plaide pas pour le terre-neuvien. De la même façon, il oppose également le français, stigmatisé en québécois, *nous sommes* au franco-terreneuvien *je sons*. Plus étonnant encore : les Québécois diraient *plus tôt* pour *plus tard* !

L'inquiétude de la communauté franco-terreneuvienne concernant le développement, ou au moins le maintien, du français se focalise sur la question de l'enseignement et de sa finalité. Quel français doit-on enseigner ? Pour la plupart, la réponse s'impose : il faut enseigner un français efficace, qui soit reconnu de tous, qui soit international. Pourquoi, en effet, enseigner le français de Terre-Neuve, puiqu'on le connaît déjà et que son utilité à l'extérieur de la communauté est à démontrer ? C'est donc le français de ceux qui représentent

le mieux la francophonie en Amérique, qui devra être regardé comme la norme : celui qu'on a de la peine à comprendre et que, pour diverses raisons, on rejette. En outre, faute d'un nombre suffisant d'enseignants locaux, il est nécessaire de faire appel à des enseignants n'appartenant pas à la communauté. On comprend que les débats sur ces questions aient pu provoquer de vifs conflits à l'intérieur de la communauté et le désarroi des plus âgés. C'est ainsi que telle informatrice de la Grand-Terre se dit «détournée du français». «Avant le français tait nice [angl. 'bon'] par ici, asteure i est pus bon», dit-elle. Le français des anciens n'est plus la norme, lui a-t-on répété, c'est le français de l'«école française» actuelle qui l'est devenu.

Mais le rejet implicite de la norme canadienne, ou plutôt québécoise, s'accompagne souvent d'un sentiment de culpabilité, car le maintien du français dans la communauté est évidemment profitable, en terme d'emplois bilingues par exemple, sinon de développement économique, pour la jeune génération. Dans ces conditions, l'insécurité linguistique accrue met les Franco-Terreneuviens en situation de diglossie face au français normé. Pour certains, parmi les plus âgés, la valeur refuge devient ou reste alors la pratique de l'anglais. L'intégration au monde anglophone si proche paraît désormais beaucoup plus aisée que l'adhésion à un monde francophone lointain, passant par l'assimilation de normes étrangères à la communauté. Le complexe d'infériorité que les Franco-Terreneuviens entretenaient vis à vis de l'anglais affecte maintenant aussi le français normé, que l'école a choisi de leur imposer. L'ouverture au monde extérieur est, de ce fait, particulièrement malaisée, car l'insécurité est double : en anglais comme en français.

Avec les restrictions concernant les plus âgés, les Franco-Terreneuviens deviennent bilingues, ce qui signifie qu'ils abandonnent tout sentiment d'infériorité dans l'une et l'autre langue. La scolarisation en français devraient maintenant leur permettre d'acquérir une norme fixée par l'écrit. Mais la référence à une langue standard, ici le français québécois, apparaît aujourd'hui comme une exigence nouvelle, qui perturbe les plus vieux. Et l'acquisition de cette norme risque, dans un premier temps de remettre en question la cohésion de la communauté. Elle constitue même peut-être un danger pour le maintien du français comme véritable langue ethnique.

Il est certain que les Franco-Terreneuviens ne pourront demeurer francophones dans le monde moderne qu'en assimilant la norme dominante, canadienne ou plutôt québécoise en l'occurrence, et donc en perdant, sinon en reniant une large part de leur identité collective originelle. En France les parlers dialectaux d'oïl connaissent une situation similaire à celle que nous décrivons ici : ils se fondent peu à peu dans la langue nationale, en gardant de leur passé

quelques spécificités, le plus souvent lexicales, d'extension géographique variable, issues du substrat dialectal, que nous appelons des régionalismes. Mais le français de Terre-Neuve est lui-même constitué d'un amalgame où l'acadien domine, tant du point de vue lexical que morphologique ou syntaxique, mais où d'autres apports jouent également un rôle : français des Terre-Neuvas, français des derniers immigrants venus de Bretagne et plus récemment français québécois. Dans cette langue non stabilisée par l'écrit, dont la description est à peine esquissée, ces diverses influences se manifestent librement. Le franco-terreneuvien est ainsi un parler que, faute de mieux, nous appellerons marginal, à la fois géographiquement et linguistiquement.

Bibliographie sélective

- BARTER, Geraldine, «Home and household : a lexical study and glossary of words pertaining to all aspects of the household, at La Grand Terre, Port-au-Port Peninsula», ms. 14 p., MUNFLA, St-John's Newfoundland, 1975.
- BRASSEUR, Patrice et CHAUVEAU Jean-Paul, *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre-et-Miquelon*, Niemeyer Verlag, Tübingen, 1990.
- DNE : G. M. Story, W. J. Kirwin et J. D. A. Widdowson, *Dictionary of Newfoundland English*, University of Toronto Press, Toronto-Buffalo-London, 1982.
- GUYOTJEANNIN, Olivier, *Saint-Pierre-et-Miquelon*, L'Harmattan, Paris, 1986.
- MAGORD, André, *Une minorité francophone hors Québec : les Franco-Terreneuviens*, Thèse de Doctorat, Université de Paris III, 1992.
- RIBAUT, Jean-Yves, *Histoire des Iles Saint-Pierre-et-Miquelon, la vie dans l'archipel sous l'Ancien Régime*, Saint-Pierre, Imprimerie du Gouvernement, 1968.
- SANGUIN, André-Louis, «Saint-Pierre-et-Miquelon, département français d'Amérique du Nord», in *Norois*, n° 110, avril-juin 1981, pp. 133-234.
- THOMAS, Gerald, *Les deux traditions*, Ed. Bellarmin, Montréal, 1983.
- WIDDOWSON, J.D.A., «Lexical Retention in Newfoundland Dialect», in *Studies in Newfoundland Folklore : Community and Process*, G. Thomas et J.D.A. Widdowson .ed., Breakwater, St-John's, Newfoundland, 1991.